

Le Courrier de la Bosnie-Herzégovine

Bosnie : la Charte européenne des droits de l'homme dans la ville fête ses dix ans à Tuzla

Par notre correspondante

mardi 12 octobre 2010

Du 7 au 9 octobre s'est tenue à Tuzla la 7ème Conférence de la Charte européenne des droits de l'homme dans la ville, qui fête cette année ses 10 ans d'existence. La Charte s'articule en trois points : la volonté d'inscrire le lien social durablement dans l'espace public, imposer le principe d'égalité et accroître la conscience politique des citoyens.

Par Eléonore Loué-Feichter Jusufovic



Photo : Darko Zabus

Alors que la Convention européenne des droits de l'homme (1950) offre déjà une garantie juridictionnelle aux citoyens européens, de nombreux droits ne sont toujours pas effectifs et les citoyens se perdent dans la complexité des procédures administratives et juridiques. La ville est aujourd'hui le lieu de toutes les rencontres et donc de tous les possibles.

La Charte européenne des droits de l'homme dans la ville vise à stimuler et à associer le plus grand nombre possible de villes européennes dans la résolution des problèmes rencontrés par les citoyens, en particulier dans le domaine des droits de la personne.

Après une première réunion qui avait rassemblé à Barcelone en 1998 plus de 90 maires, la Charte a été adoptée pour la première fois à Saint-Denis en 2000. Par la suite, cette Conférence a également eu lieu à Venise en 2002, à Nuremberg en 2004, à Lyon en 2006 et à Genève en 2008. A l'heure actuelle, près de 500 villes et municipalités européennes sont signataires de la Charte.

Cette année, les villes signataires se sont réunies à Tuzla afin de réaffirmer leur engagement en termes de garantie des droits de l'homme. C'est la première fois que la Conférence - qui a vu cette année la venue des représentants d'une cinquantaine de villes européennes -, a lieu dans un pays d'Europe de l'Est et non-membre de l'Union européenne.

La ville de Saint-Denis, jumelée avec celle de Tuzla a largement contribué à ce que la 7ème Conférence se déroule dans cette ville de Bosnie-Herzégovine. Dans son discours, le maire Didier Paillard a mis l'accent sur les points communs existant entre ces deux villes : " La culture d'hospitalité est un trait commun entre nos deux villes. Tuzla et Saint-Denis sont des terres d'accueil, de mélanges et de diversité et c'est certainement notre attachement à défendre ces valeurs qui explique l'implication de nos villes dans la Charte européenne des droits de l'homme dans la ville.

L'Europe politique s'est construite en réaction aux traumatismes de la guerre. Elle s'est bâtie sur la crainte que des guerres en Europe se reproduisent. Ici à Tuzla, vous savez mieux que quiconque ce que la guerre peut produire d'irréparable entre des peuples pourtant voisins, voire autrefois amis. C'est sur cette terre chargée d'histoire très riche, marquée par les traumatismes de la guerre et aujourd'hui tournée vers de nouveaux espoirs que nous prenons pleinement conscience de nos responsabilités. "

La ville de Tuzla, un exemple de tolérance



Photo : Darko Zabus

Selon Didier Paillard, la ville de Tuzla a été choisie car elle est l'exemple d'une ville où le respect des autres et des personnes différentes est particulièrement mis en avant. Il a également souligné le fait qu'elle est le symbole d'une ville où les droits de l'homme ont toujours été respectés, même dans les moments difficiles.

" La portée politique du lieu de notre rencontre est important. Il est essentiel d'élargir à l'Europe centrale et à l'Europe de l'Est de nouveaux réseaux des membres de la Charte. Tuzla est une ville emblématique des nouveaux défis de l'Europe, de par son histoire et sa capacité à avoir su recréer un lieu de vie en commun, apaisé et démocratique. " a-t-il déclaré.

Le droit à la tolérance et la paix, le droit à la qualité des services publics et le droit à un environnement sain et humain sont quelques-unes des questions qui ont été discutées. La Conférence a en outre permis une rencontre entre les associations civiles de Tuzla et les représentants des différentes villes européennes.

Rosa Bada, représentante de la ville de Barcelone a rappelé que la ville était un instrument de liberté et d'affaiblissement de la pauvreté mais pouvait également être une machine d'exclusion sociale.

" La ville peut aussi être le théâtre d'atrocités : les noms de Guernica, Berlin, Vukovar ou Srebrenica ont laissé une marque indélébile dans l'histoire. Nous travaillons sur la coexistence, la tolérance et la réconciliation cependant ces villes sont là pour nous rappeler que la confiance ne suffit pas et qu'un malheur peut toujours arriver. Ne pensons pas que parce que nous avons signé quelque-chose, nous avons donc la garantie que tout va bien. Les citoyens doivent être conscients qu'ils doivent eux aussi participer et exiger de la société qu'elle progresse. " a-t-elle déclaré.

Le maire de Tuzla, Jasmin Imamovic a pour sa part souligné que le problème de certaines villes était la centralisation qui ne permettait pas de satisfaire tous les besoins des citoyens : " Nous voulons l'unification des normes et plus de droits pour nos concitoyens grâce à une meilleure répartition des recettes publiques. Nous souhaitons prendre part à un réseau de villes européennes car ensemble nous sommes plus forts. "

La Conférence s'est achevée sur la signature de la Charte par les maires de plusieurs municipalités

bosniennes et croates, dont Tuzla, Mostar, Osijek et Vukovar.

Post-scriptum : Droits de la personne